

Le *saltus* : un concept historique pour mieux penser aujourd'hui les relations entre agriculture et biodiversité¹

Xavier Poux^{a,b,c}, Jean-Baptiste Narcy^{a,b}, Blandine Romain^{a,b,c}

^a Applications des sciences de l'action (ASCA), 8 rue Legouvé, 75010 Paris

^b Groupe de recherche en gestion sur les territoires et l'environnement (RGTE) École nationale du génie rural et des eaux et forêts (ENGREF), 19 avenue du Maine, 75017 Paris

^c Forum européen pour la conservation de la nature et le pastoralisme, 5-8 Elishadder, Culnancnoc, Portree, IV51 9JE, Royaume-Uni

xavier.poux@asca-net.com ; jean-baptiste.narcy@asca-net.com ; blandine.romain@asca-net.com

Est-on mort quand on mobilise une langue morte ?

Le *saltus* est un concept d'histoire et de géographie agraire renvoyant à un mode d'utilisation de l'espace. Une première définition, tirée de la remarquable « ouverture » que Georges Bertrand composait pour le premier tome de l'*Histoire de la France rurale*², que l'on peut en donner ici est : « [...] l'ensemble des terrains qui ne sont pas régulièrement cultivés et qui n'ont pas de couvert forestier continu et fermé » (Bertrand, 1975).

Quelques rares auteurs le mobilisent encore pour décrire des situations agraires contemporaines (Darrot, 2008) ou écologiques, comme Guende dans sa *Flore du Lubéron* (2004) ou, à une échelle nationale, Lepart *et al.*, (2007). Mais force est de constater que si le *saltus* appartient encore à la culture générale des agronomes ou écologues éclairés, il ne fait pas partie des concepts mobilisés dans le champ des sciences agronomiques et/ou humaines contemporaines, ce qu'une recherche sur « Google » démontrera rapidement. Dans le meilleur des cas, il appartiendrait au passé (une description nostalgique d'une agriculture polonaise vouée à disparaître ? Un héritage à préserver dans le Lubéron, au même titre que les vieilles pierres ?). Le plus fréquemment, il est simplement oublié ou méconnu.

L'idée d'un *saltus* qui appartiendrait irrévocablement à l'histoire ancienne est renforcée par la lecture de deux ouvrages de référence : l'*Histoire de la France rurale* de Duby et Wallon (voir Bertrand, 1975) et l'*Histoire des agricultures du monde* (Mazoyer et Roudart, 1997). Dans les deux ouvrages, le terme *saltus* est explicitement utilisé pour décrire les situations jusqu'à la période médiévale, puis disparaît des chapitres consacrés à l'agriculture moderne, *grosso modo* à partir du XVI^e siècle. Le lecteur peut encore relativement facilement le mobiliser en pensée pour interpréter les fresques agricoles jusqu'aux XVII^e-XVIII^e siècle, mais les descriptions de la première révolution agricole du XVIII^e-XIX^e et, plus encore, de celle du XX^e semblent définitivement en achever la portée. Plus troublant encore, dans le *Larousse agricole* coordonné par M. Mazoyer, l'entrée

1. Les auteurs remercient Aline Cattan (ENGREF AgroParisTech), Jacques Lepart (Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive, CNRS, Montpellier) et Claude Raynaud (UMR 5140, CNRS Lattes) pour leur relecture et leurs commentaires.

2. Chapitre introductif à l'*Histoire de la France rurale* de Duby et Wallon (1975) nommé : « Pour une histoire écologique de la France rurale ».

« *saltus* » est absente (alors que neuf lignes sont consacrées à l'araire). La messe semble être dite ou, plutôt : *ite missa est* !

Pour autant, le propos défendu ici est que le *saltus* a non seulement une actualité conceptuelle, mais qu'il mérite d'être activement revisité pour penser un des enjeux unanimement reconnu comme contemporain : les relations entre agriculture et environnement, et plus particulièrement entre agriculture et biodiversité. Autrement dit, non seulement il n'a rien perdu de sa pertinence analytique de principe, mais il peut de surcroît enrichir la manière de poser la question des relations complexes entre agriculture et biodiversité et possède un potentiel prospectif.

Cependant, si les fondamentaux du *saltus* perdurent, il est logiquement indispensable de réactualiser les catégories d'usage du sol et les fonctions auxquelles il se réfère aujourd'hui.

Le présent article se propose ainsi d'aborder en premier lieu l'exposé des principes fondamentaux du *saltus* – dans une perspective d'analyse des relations entre agriculture et environnement conduisant à une actualisation de sa définition. Dans un deuxième temps, il s'attachera à montrer en quoi le concept permet de contribuer à l'analyse des relations entre agriculture et biodiversité, en s'appuyant en particulier sur les conclusions récentes de l'expertise scientifique collective Agriculture et biodiversité de l'INRA (Leroux *et al.*, 2008). La conclusion évoquera les enjeux politiques sur lesquels débouche le concept ainsi actualisé.

Pour reprendre l'intitulé de cette section introductive, non seulement nous pensons qu'il vaut mieux être vivant pour parler une langue – qu'elle soit vivante ou morte – mais qu'en outre la mobilisation de concepts historiques est, sinon suffisante, du moins nécessaire pour penser l'avenir. Et pour en finir avec la question de la langue (qui n'est sans doute pas aussi anodine qu'elle n'en a l'air), le *saltus* aurait eu un équivalent anglais exact que nous l'aurions sans doute mobilisé pour être d'emblée plus en phase avec le débat contemporain. Mais cet équivalent n'existe pas – nous l'avons testé. Les anglophones parlent, eux aussi, de « *saltus* » dans des perspectives semblables (Grove et Rackham, 2001) et nous défendons même l'idée que des mots latins ou grecs peuvent avoir une profondeur qui présente un certain intérêt. Après tout, « biodiversité » n'est-il pas la rencontre de deux langues mortes (*bios* et *diversitas*) ? Ce qui n'a pas empêché le mot d'avoir un certain succès...

Le concept de *saltus* ; son actualité

Il y a fondamentalement deux manières d'appréhender le *saltus* en tant que catégorie d'usage du sol : une approche dans laquelle le *saltus* est une catégorie permettant de construire une partition de l'occupation du territoire ; une approche complémentaire qui part des caractéristiques fonctionnelles propres du *saltus*.

Le *saltus*, tiers espace rural

La première approche est sans doute la plus intuitive, bien qu'elle se complexifie dans les détails. À l'époque romaine, le droit rural distingue les catégories d'appropriation du sol suivantes : l'*ager* (les espaces appropriés, faisant l'objet d'un travail spécifique et souvent d'une mise en culture) et le *saltus* (les espaces communautaires, typiquement utilisés pour les parcours pastoraux). Ces termes sont repris et affinés sur un plan fonctionnel par les agronomes romains tels Columelle pour décrire l'espace au regard des usages que l'on peut en faire : si l'*ager* demeure uniquement le domaine du cultivé, l'agronome distingue le *saltus* pâturé de la *silva* utilisée pour ses ressources en bois (Columelle, 1846). Au-delà du registre juridique initial, ce sont ainsi ensuite les modes de mise en valeur du sol qui perdureront pour décrire et comprendre les transformations des sociétés rurales par les historiens. Les géographes puis les historiens ruraux, à partir du milieu du XX^e siècle, reprendront les catégories des agronomes romains pour conceptualiser la fameuse « trilogie agraire » (Claval, 2007). L'*ager* y est défini comme l'ensemble des espaces cultivés, la *silva* comme les espaces boisés et le *saltus* comme une catégorie intermédiaire, comprenant les espaces ouverts non cultivés, avec les parcours comme figure centrale. On notera dans cette approche que les catégories

s'appréhendent différemment : l'*ager* se conçoit d'emblée sur des critères physiques d'occupation des sols et de mise en valeur³ ; la définition de la forêt est assurément plus délicate car les critères de densité et de hauteur des arbres interviennent et dépendent des situations pédo-climatiques, mais ce qui constitue le « cœur » de définition de ce qu'est une forêt véritable s'impose à l'esprit (un espace où le couvert forestier est dense). En revanche, le *saltus* s'appréhende par défaut : il est constitué des espaces qui ne sont ni cultivés (la charrue ou l'araire, selon les époques et les contextes, trace une limite nette), ni forestiers (la limite est ici beaucoup moins nette). C'est l'idée qui est sous-jacente dans la définition donnée dès l'introduction de ce texte : « [les] terrains qui ne sont pas régulièrement cultivés et qui n'ont pas de couvert forestier continu et fermé » (Bertrand, 1975).

Côté écologique, le mode de gestion particulier du *saltus* induit des formes de végétation que Georges Bertrand décrit comme « toutes les formations herbacées et buissonnantes ni tout à fait naturelles, ni tout à fait anthropiques : landes des régions océaniques et des moyennes montagnes, pelouses de montagne, maquis et garrigues des milieux méditerranéens [...] certaines friches et vieilles jachères et l'ensemble des "terrains vagues" ». Pour G. Bertrand, les grands habitats qui déclinent le *saltus* sont, selon les contextes biogéographiques : le matorral méditerranéen (formation végétale proche du maquis), la lande océanique, les landes de moyenne montagne, les clairières pastorales des forêts de montagne et les alpages et estives de la haute montagne.

Notons que G. Bertrand ne retient dans le *saltus* que les milieux « appauvris sur tous les plans : floristique, faunistique, pédologique, hydrologique et micro-climatique », ce qui l'amène à considérer que certains espaces pastoraux (les prairies productives notamment) n'appartiennent pas au *saltus*. Cette approche restrictive nous semble paradoxale dans la mesure où elle laisse en plan les prairies naturelles, qui ne rentrent pourtant ni dans les définitions de l'*ager*⁴, ni de la *silva*. Elle contredit de la sorte la définition du Larousse de l'écologie et de l'environnement (« Les géographes appellent [l'ensemble des prairies] *saltus* »)⁵.

Dans l'optique d'une réactualisation du concept, nous défendons l'approche la plus large qui, aux habitats listés par G. Bertrand, intègre dans le *saltus* les prairies, pauvres ou productives, sèches ou humides, dans la mesure où elles ne sont pas labourées et où elles abritent une flore locale diversifiée. Dans la même lignée, des formations arborées non labourées et constituées d'essences spontanées et variées peuvent conceptuellement être rattachées au *saltus* : haies, prés-vergers non labourés, châtaigneraies extensives... Au regard de nos critères, elles ne sont effectivement pas labourées et reflètent une flore locale et ne sont clairement ni de l'*ager*, ni de la *silva*⁶ : elles sont l'expression arborée du *saltus*.

Le *saltus*, interface fonctionnelle et dynamique

A cette approche par défaut (« ni l'*ager*, ni la *silva* ») ou descriptive se rajoute un attribut positif : le *saltus* est un espace agraire, exploité par l'homme, le plus souvent via l'élevage. Ce point implique que le *saltus* ne puisse être décrit par des seules formes de végétations⁷, mais plus fondamentalement au regard du « projet » social et des fonctions qu'il remplit. Le *saltus* n'a de sens que s'il s'inscrit dans un cadre explicatif des relations entre des sociétés humaines (plus particulièrement européennes) et leur environnement, intégrant notamment la technique. Ces fonctions ont beaucoup évolué au cours de l'histoire agraire.

3. Encore que dans le détail, les limites entre les jardins de l'*hortus* et les champs cultivés puissent parfois poser question.

4. « L'*ager* [...] est l'espace régulièrement labouré, planté ou semé [...] et le plus éloigné des conditions naturelles. Il est entièrement débarrassé de sa végétation naturelle, les sols sont retournés, drainés ou irrigués, amendés. » (Bertrand, 1975).

5. Soulignons d'ailleurs que les alpages constitués des « pelouses de montagne », qui font partie du *saltus* selon G. Bertrand, peuvent être très productifs sur un plan fourrager et n'être en rien appauvris du point de vue biodiversité.

6. Pour cerner notre objet : les vignes et vergers labourés – même occasionnellement – et conduits dans une optique monospécifique se rattachent à l'*ager*.

7. À bien des égards, le *saltus* « mime » des formations steppiques naturelles ; la différence entre une haute-chaume climatique et une haute-chaume pâturée ne se fait pas simplement sur des critères d'occupation du sol. Autrement dit, en termes écologiques, le *saltus* est une formation « secondaire » qui se distingue de formations « primaires » ou naturelles (n'ayant pas subi de gestion anthropique).

Le *saltus* correspondait généralement à des terres de parcours, valorisées par les animaux d'élevage. Dans les systèmes de culture à jachère avec pâturage et élevage associés, il joue un rôle majeur dans la reproduction de la fertilité des terres de l'*ager*.

Dans l'optique d'une réactualisation du concept, les fonctions essentielles du *saltus* peuvent selon nous s'appréhender sur deux plans :

- *un plan agro-écologique*. Le *saltus* constitue un type d'espace dans lequel la reproduction de la fertilité est « naturelle », c'est à dire que les végétaux qui s'y développent n'ont pas besoin d'apports extérieurs pour boucler leurs cycles de nutriments. On notera ici le caractère permanent ou semi-permanent de la végétation du *saltus* liée à cette fonctionnalité. On associera à ce type de fonctionnement une capacité de prélèvement par l'homme sous diverses formes (*via* l'élevage, la cueillette ou l'étrépage⁸...), sans qu'il soit nécessaire d'y apporter une autre forme d'intervention que celle directement associée à l'acte de prélèvement (autrement dit : point besoin de labourer, de désherber ou de fumer les parcelles en *saltus*⁹). Mais plus fondamentalement, non seulement le *saltus* ne nécessite pas d'apports extérieurs, mais il est en outre susceptible de fournir des nutriments aux autres espaces agraires, et à l'*ager* en particulier. Avant l'apport d'engrais de synthèse et, dans une moindre mesure, le développement des prairies artificielles fixatrices d'azote, le *saltus* était la source incontournable de fertilité pour l'ensemble de l'agro-système, via le transfert des déjections animales principalement. Sans *saltus*, il aurait été impossible de reproduire durablement la fertilité de l'*ager* (sauf dans un système de défriche-brûlis, mais on sort du champ d'analyse envisagé ici). On peut ainsi proposer une définition du *saltus* comme étant l'ensemble des espaces qui, du fait de leur fonctionnement écologique, sont « source de fertilité » dans les systèmes agraires. Sans détailler ici, nous évoquerons le *saltus* comme abri pour les auxiliaires des cultures, considérant les interactions biologiques avec l'*ager* à l'échelle de l'écosystème cultivé.

- *un plan socio-agricole*, étroitement associé au fonctionnement écologique. Dans la mesure où le *saltus* ne requiert pas « d'avances aux cultures », il est l'espace des pauvres par excellence, qui peuvent le valoriser sans autre frais que leur travail et leur cheptel (quand ce dernier n'est pas loué). Mais pas besoin d'être pauvre pour valoriser le *saltus* : il peut avoir sa place dans des systèmes techniques où la productivité du travail s'accommode d'une gestion extensive de l'espace. Si le *saltus* est généralement peu productif (ou, en tout état de cause, moins que son homologue labouré et/ou fertilisé), il est aussi économe ; hormis le travail, tout vient en plus et constitue un gain net.

Ces caractéristiques expliquent le fait que l'équilibre *ager/saltus/silva* ait été soumis à des dynamiques contradictoires. Sans développer ici, la pression sur la *silva* est un fait historique en Europe (Delort et Walter, 2001), et sa défense est souvent le fait d'une gestion délibérée par une autorité centrale. En Europe c'est l'essor du charbon qui, au XIX^e siècle, mettra réellement fin à une exploitation millénaire de la forêt, en la libérant d'une pression énergétique incessante. L'équilibre *ager/saltus* était fonction de plusieurs facteurs : démographiques, techniques et socio-économiques. D'un côté, en l'absence d'engrais de synthèse, une fraction minimale de *saltus* était nécessaire à la reproduction de la fertilité, mais dans de nombreux cas l'*ager* était maximisé au regard de la production qu'il offrait, et en premier lieu les précieuses céréales, base de l'alimentation à partir du Moyen-Âge. Certes, le *saltus* donnait avec peu d'investissements, mais à surface égale l'*ager* offrait plus de calories (qui plus est stockables et échangeables s'agissant du grain). Souvent, le *saltus* se trouvait alors soumis à une pression excessive qui se déportait au passage sur la *silva*. Mais que cette pression dure, et c'est le sol même de l'*ager* qui s'en trouvait fragilisé, avec une baisse des rendements pouvant induire une baisse de population par décès et/ou par migration, permettant de retrouver un niveau de *saltus* nécessaire et suffisant jusqu'au prochain cycle.

8. Action de prélever des plaques de sol riches en matière organique.

9. Ce constat ne signifie pas, loin de là, que les travaux sur le *saltus* soient toujours négligeables. La récolte elle-même peut constituer une charge en travail – que l'on songe à l'exportation du foin dans une prairie de fauche productive ou à l'effeuillage sur les haies en période de soudure fourragère – ainsi que dans certains cas un travail de clôture et/ou de surveillance. En outre, les modalités de gestion durable du *saltus* exigent un savoir-faire dans le dosage de la pression de prélèvement adéquate.

Ces forces contradictoires amènent G. Bertrand à considérer le *saltus* comme « un milieu écologique de transition, instable, menacé tour à tour par la mise en culture et la recolonisation forestière, et qui a enregistré toutes les fluctuations des sociétés et des économies rurales » (1975, p. 92), autrement dit, à l'interface de dynamiques naturelles et socio-techniques qui s'inscrivent dans le temps long.

Un concept toujours en prise avec la réalité d'aujourd'hui

On retiendra de ces définitions et regards croisés trois constats qui nous semblent fondamentaux pour justifier l'actualité du concept :

- Au niveau le plus trivial, les catégories *saltus*, *ager*, *silva*, *etc.* restent d'actualité dans le principe. Dans la mesure où il y a toujours, en France et en Europe, des espaces cultivés (*ager*), forestiers (*silva*), jardinés (*hortus*), urbanisés et que ces espaces ne couvrent pas tout le territoire, loin s'en faut, les « tiers » espaces qui ne rentrent dans aucune des catégories précédentes tout en étant exploités¹⁰ peuvent logiquement entrer dans la catégorie du *saltus*. Autrement dit, le moindre usage du mot au cours de l'histoire ne signifie pas que la catégorie qu'il décrit a disparu, mais que les cadres explicatifs dans lesquels il s'inscrivait ont évolué. Les grands domaines romains ont bien disparu, mais pas le *saltus*.
- Cependant l'intérêt du concept *saltus* n'est pas tant de proposer une nomenclature pour une utilisation physique du sol (à l'image de la catégorie « superficie en herbe à faible productivité » de TERUTI¹¹ par exemple) que de relier ces différents modes d'utilisation à une logique technique fondamentale, dans le sens plein de la technique : média entre l'homme et la nature. L'hypothèse défendue ici est que les types de végétation qui caractérisent les différentes formes du *saltus* révèlent toutes, dans leur diversité, une gestion (une philosophie technique) dans laquelle l'homme valorise le fonctionnement pédologique naturel (les sols ne sont pas travaillés dans le *saltus* et les cycles de fertilité y sont bouclés) et des communautés végétales (qui sont le fruit d'une sélection des espèces autochtones). Si le *saltus* n'est pas sauvage dans la mesure où il est historiquement géré par l'homme, les processus bio-physiques qui s'y déroulent sont bien naturels, mobilisent un nombre élevés d'organismes et peuvent ménager une place pour les espèces sauvages. Pour reprendre les catégories proposées par C. et R. Larrère (1997), le *saltus* renvoie à une philosophie technique de *natura naturans*, dans laquelle la nature agit d'elle-même (alors que l'*ager*, dont la logique est l'artificialisation du milieu pour la culture de plantes allochtones, renvoie à une nature maîtrisée, une *natura naturata*).
- Une question se pose à ce stade : que le principe du *saltus* demeure sur un plan logique, admettons. Mais en quoi est-ce une catégorie intéressante et pertinente aujourd'hui, notamment sur le plan politique ?

On peut d'ores et déjà faire valoir que les différents types d'espaces que nous incluons dans le *saltus* (les prairies, les landes, les formations buissonnantes pâturées, les haies multispécifiques, *etc.*) résonnent fortement avec les habitats listés dans le *Cahier d'habitats agropastoraux* (prés, marais, landes, formations herbeuses naturelles et semi-naturelles) et humides (MNHN, 2002).

Plus encore, ils sont unis par un même destin. L'ensemble des habitats que nous retenons comme constitutifs du *saltus* sont en régression quantitative sur le territoire national et, au delà, en Europe communautaire. Sans entrer ici dans les détails, les causes de cette régression sont communes et procèdent d'une contribution de plus en plus importante de l'*ager* dans l'alimentation animale (Bonnemaire et Raichon, 1990 ; Poux 2004a, 2004b). Autrement dit, en proposant un concept à la frontière des analyses écologiques et agraires, le *saltus* semble pertinent pour proposer des explications aux déterminants agricoles de la gestion écologique de l'espace rural. Quand les *Cahiers*

10. On exclut donc les espaces « naturels » comme les glaciers et plans d'eau ou les hautes chaumes d'altitude non exploitées.

11. L'enquête annuelle TERUTI du ministère de l'Agriculture permet de connaître l'occupation de l'ensemble du territoire français tant du point de vue physique (blé, route, construction) que du point de vue fonctionnel (agriculture, réseau routier, habitat).

d'habitats constatent justement que « les fluctuations et les évolutions des pratiques pastorales ont considérablement modulé ces espaces pastoraux secondaires : intensification [...] et à l'inverse récession et abandon des pratiques », les caractéristiques agronomiques du *saltus* permettent de mieux comprendre et caractériser ces évolutions.

Le *saltus* pour penser les relations entre agriculture et biodiversité

Pour argumenter de l'intérêt du concept, nous partirons des enseignements du récent rapport d'expertise collective scientifique (ou plus précisément de sa synthèse) remis par l'INRA sur le thème agriculture et biodiversité (Leroux *et al.*, 2008). À bien des égards, ce document, qui débouche sur autant de conclusions que de pistes de travail, constitue une somme et s'impose d'ores et déjà comme un repère incontournable dans le paysage scientifique et socio-politique national. Il nous sert ainsi commodément de point de départ pour notre démonstration, en s'appuyant sur l'un de ses acquis fondamentaux, l'importance de la végétation semi-naturelle pour la biodiversité – point essentiel pour notre propos – mais aussi sur ses limites, dans la mesure où notre visée est de plaider pour le *saltus*, que l'expertise ignore.

La « végétation semi-naturelle » et la biodiversité des systèmes agraires

Parmi les contributions les plus nettes du rapport, l'une est de clarifier particulièrement, à nos yeux, le débat relatif aux relations entre agriculture et biodiversité. Le rapport souligne en effet l'importance de la place de la végétation semi-naturelle dans les agro-écosystèmes, comme facteur fondamental de richesse biologique. « Les pourcentages d'éléments semi-naturels dans les paysages agricoles français sont très variables. [...] Le pourcentage est inférieur à 20% (valeur considérée comme critique par les écologues) dans une cinquantaine de départements français » (p. 24). Dans la même ligne d'analyse, le rapport indique que « la caractéristique majeure pour la survie des populations est le taux d'habitats favorables¹² dans le paysage ; le niveau de fragmentation de ces habitats joue moins » (p. 25).

Bien entendu, il n'est pas question de rabattre l'intégralité de la question des relations entre agriculture et biodiversité sur ce seul pourcentage, quand d'autres facteurs relatifs à l'intensité des modes de gestion¹³ et à l'organisation des éléments dans l'espace interviennent également, mais l'expertise indique clairement que ce pourcentage est le facteur le plus significatif à considérer dans cette perspective. Pour qui s'intéresse, comme nous, à l'intégration de la biodiversité dans les politiques agricoles, cette conclusion d'une expertise collective nationale, dont le statut est précisément de dégager des éléments de consensus scientifique pour éclairer la décision et le pilotage des politiques publiques, constitue une avancée notable pour stabiliser le front du débat en matière de relations entre agriculture et biodiversité (Mermet et Poux, 2000). Elle indique en effet clairement que les relations entre agriculture et biodiversité, ainsi que les dispositifs de politiques publiques qui s'y rapportent, doivent nécessairement être pensés dans le cadre d'une analyse spatiale, dans laquelle la surface relative occupée par les éléments constitutifs de cette « végétation semi-naturelle » constitue un indicateur central – certainement pas suffisant, mais en tout cas nécessaire.

Saluer une telle avancée dans la clarification du débat conduit, du même coup, à s'intéresser de près à la catégorie conceptuelle censée la soutenir, et incite à en affiner l'analyse – d'où le caractère critique de notre propos ci-après, qui ne doit pas être perçu comme une quelconque volonté de polémiquer mais bien au contraire d'explorer plus avant la voie ouverte par ce rapport. Ainsi, quelles sont les caractéristiques de cette « végétation semi-naturelle » ? Paradoxalement, malgré son importance capitale dans l'analyse, le rapport ne consacre pas de section explicite à sa définition, et c'est au

12. C'est à dire la végétation semi-naturelle.

13. Un point important que l'expertise n'éclaire pas est la nature de la relation entre l'attribut « semi-naturel » et la gestion intensive ou extensive. On comprend, à la lecture du rapport, qu'une gestion intensive altère la qualité des habitats semi-naturels, mais qu'ils demeurent fondamentalement semi-naturels. On peut néanmoins se demander dans quelle mesure la gestion intensive d'une prairie, par exemple, ne conduit pas à la sortir de la catégorie semi-naturelle. Cette dernière approche est celle retenue par les pionniers de la végétation semi-naturelle en Europe, notamment dans *The nature of farming* (Beaufoy *et al.*, 1994).

cours des pages que son profil se précise. Le rapport suggère très fortement qu'elle est caractérisée par une gestion extensive. Sur un plan descriptif, la figure donnant leur pourcentage dans quelques départements français emblématiques de situations contrastées, de l'Eure-et-Loir à la Lozère (p. 24), indique qu'il s'agit des « bosquets, haies, landes, prairies peu productives dont alpages »¹⁴, qui, effectivement, ne sont pas fertilisées ou intensifiées. Il est par ailleurs précisé que « les prairies temporaires ou artificielles ne sont pas incluses dans ces éléments semi-naturels » (p. 59).

On aura compris l'analogie très forte entre cette végétation semi-naturelle et le *saltus*, qui se renforce à la lecture d'une des conclusions du rapport : « La complexité des paysages, représentée dans les paysages agricoles par le rapport entre éléments cultivés et éléments naturels et leurs arrangements spatiaux, favorise [...] globalement la biodiversité, de même que le choix de systèmes agricoles peu intensifiés » (p. 32). On retrouve dans cette phrase l'*ager* et le *saltus* et leur relation dialectique. Dans notre vision, il y a une superposition très forte entre les deux termes de végétation semi-naturelle et de *saltus*, et l'on reconnaîtra facilement la similitude entre les catégories de G. Bertrand et celles du rapport de l'INRA. Si nous parlons de la même chose, pourquoi vouloir réveiller le vieux terme de *saltus*, quand la communauté scientifique met en avant celui de « végétation semi-naturelle » ?

***Saltus* vs. « végétation semi-naturelle »**

Notre propos est précisément de souligner que, s'ils désignent sensiblement les mêmes objets, les deux termes ne sont pas pour autant strictement équivalents, ni dans leurs connotations, ni dans les problématiques qu'ils induisent. Plus particulièrement, le concept de végétation semi-naturelle s'inscrit clairement du côté des écologues, avec d'ailleurs une qualification ambiguë en ce qui concerne ce caractère « semi-naturel » : la végétation est naturelle, mais sans l'être tout à fait car elle est gérée par l'homme. Par ailleurs, ce dernier n'est implicitement présent que par le biais du seul préfixe « semi- », car s'il n'intervenait pas, la végétation serait simplement « naturelle »... On pressent les termes d'un débat philosophique dont les conséquences sont visibles dans le document de l'INRA à deux titres.

La première conséquence est relative à la manière de concevoir les relations entre les gestionnaires humains (en premier lieu les agriculteurs) et les objets naturels. L'emploi du préfixe « semi » présente l'action de l'homme comme un amoindrissement du caractère naturel de ce à quoi il touche – l'homme intervient, la nature n'est donc plus pleine et entière. Implicitement, on retrouve ici la « nature sans l'homme », la nature dont l'homme ne serait, par essence, qu'un intrus perturbateur, issue de la philosophie moderne occidentale. Ce serait faire un mauvais procès aux auteurs du rapport INRA que de penser qu'ils s'inscrivent dans cet héritage philosophique, dans la mesure où l'intention de l'expertise est de « valoriser les synergies » entre l'agriculteur et la biodiversité, ce qui est clairement opposé à cette vision de la nature sans l'homme. Il n'empêche que les mots ont aussi leur importance par ce qu'ils connotent : une telle césure implicite entre l'homme et la nature, une telle réduction de leurs relations à un rapport d'extériorité, explique sans doute que la végétation semi-naturelle soit parfois de facto assimilée aux « éléments non productifs » (p. 25) : parce que non cultivés, ces espaces sont placés du côté de la nature – quoique perturbée – et ne sauraient donc « produire » pour l'homme, la production étant une activité humaine et certainement pas naturelle.

Cette assimilation entre caractères « inculte » et « non productif » conduit à ce que les prairies peu productives et les landes pâturées, qui représentent pourtant la grande majorité de cette végétation semi-naturelle en surface, n'apparaissent pas de manière centrale dans les discussions de certaines sections du rapport où la végétation semi-naturelle se réduit aux corridors. Ces prairies sont pourtant productives et contribuent de manière centrale à l'économie de régions entières (ce qui est rappelé ailleurs dans le rapport), même si elles sont incultes au sens rigoureux du terme. Le risque est alors grand de glisser d'une végétation semi-naturelle inculte à non productive et donc, au yeux des écologues et des agronomes, inutile pour l'homme. On peut même étendre la discussion aux haies

14. Ces catégories sont celles compatibles avec les données disponibles dans les enquêtes d'utilisation du territoire du ministère de l'Agriculture, pour permettre leur traitement statistique.

et bordures de champ. qui sont, plus loin dans le rapport, à nouveau classées dans les « éléments non productifs » (p. 77), « longtemps considérées par les écologues comme incultes », ce qu'elles sont sans être pour autant inutiles, même au regard de critères productifs. Les haies jouent un rôle de brise-vent qui affecte positivement le bien-être des vaches, elles sont utilisées comme source de biomasse¹⁵ et, dans une vision plus large des conditions de la production, elles jouent un rôle de lutte contre l'érosion voire de marqueur foncier, *etc.*

Autrement dit, le terme « semi-naturel », en étant parfois défini comme « les éléments dominés par de la végétation spontanée ou à finalité non productive » (p. 59), nous semble ne pas faciliter la rencontre conceptuelle entre l'homme et la nature, en tout cas entre la production agricole et la biodiversité, et notamment au regard des fonctions que les éléments semi-naturels sont susceptibles de remplir. Mais il nous faut ici être clair dans notre discussion et rendre justice au document de l'INRA : si nous avons pointé les exemples qui nous semblent révélateurs de glissements problématiques (ce qui exagère la charge critique de ces lignes), de nombreux passages du rapport, notamment dans la section 2 consacrée aux services écologiques mentionnent les prairies naturelles et leur contribution centrale à la production ou encore la contribution d'éléments semi-naturels pour la pollinisation, la régulation des bioagresseurs, *etc.* Notre propos est plutôt de pointer la tension contenue dans le terme « semi-naturel » et de montrer qu'elle n'est pas anodine et peut, par glissements de sens, induire des difficultés dans la recherche d'une rencontre entre agriculture et gestion de la biodiversité, à commencer par la construction d'un vocabulaire conceptuel commun entre chercheurs d'horizons disciplinaires différents.

La seconde conséquence est d'ordre prescriptif et découle en grande partie du cadrage conceptuel associé à la végétation semi-naturelle que nous venons de discuter. Dans le document de l'INRA, elle s'incarne plus particulièrement dans les sections consacrées à l'analyse des marges de manoeuvre en matière d'adoption de pratiques agricoles favorables à la biodiversité (section 3). Bien que replacées dans la perspective des sections fondées sur l'analyse de la place de la végétation semi-naturelle dans la gestion de la biodiversité, les marges de manoeuvre étudiées ne s'appuient paradoxalement pas sur cette notion, ce qui se traduit par l'absence de référence explicite au terme dans les pages relatives aux pratiques par grands systèmes de production. Pour les systèmes de grandes cultures et de cultures permanentes, c'est dans la discussion sur la protection intégrée que l'on s'approche le plus de la contribution d'éléments semi-naturels¹⁶, mais c'est au lecteur de faire le lien entre leur présence dans le paysage et les modalités de lutte intégrée. Concernant l'élevage, la principale voie analysée porte sur la désintensification de la conduite des prairies permanentes (dont il n'est pas rappelé qu'elles sont le principal poste de végétation semi-naturelle en surface), sans envisager l'augmentation de la fraction de ces espaces semi-naturels. De même, la « gestion des éléments non productifs : haies et bordures de champ » laisse le sentiment d'espaces découplés des logiques de gestion agricole : la marginalité spatiale de ces éléments vis-à-vis de l'*ager* semble fonder une marginalité conceptuelle, bien que le lien entre ces éléments et les systèmes de production soit suggéré quand il est dit que « les haies sont plus liées à l'élevage qu'à la culture » (p. 77) – on pourrait presque croire que ce lien est statistique plutôt que causal.

Autrement dit, si les éléments semi-naturels servent de toile de fond à l'analyse des marges de manoeuvre techniques et resurgissent çà et là dans l'analyse, ce n'est jamais de manière explicite et le plus souvent sur un mode défensif, qui revient à raisonner à « surface en végétation semi-naturelle constante », hormis dans le cadre d'aménagements fonciers volontaristes (p. 78) dont la portée reste incertaine. Ce constat peut, selon nous, être corrélé à l'assimilation entre caractères « inculte » et « non productif » dont sont victimes les éléments semi-naturels : on se saurait envisager raisonnablement leur extension spatiale.

15. Même les bords de champ peuvent être pâturés par des troupeaux ovins itinérants dans des contextes aussi atypiques que ceux du grand bassin parisien (Rangheard, 2007).

16. Toutes les autres voies (désintensification, abandon du labour, diversification des cultures, *etc.*) s'inscrivent dans le cadre exclusif de la parcelle cultivée, soit de l'*ager*.

Le *saltus* : un concept à visée intégratrice

Par rapport au concept de végétation semi-naturelle¹⁷, qu'apporte potentiellement le concept de *saltus* ?

Son positionnement à l'interface entre analyse agro-écologique et socio-technique, dans la lignée de l'approche de G. Bertrand notamment, nous semble susceptible d'en faire un langage commun entre écologues et agronomes au sens large. Fondamentalement, il nous semble moins soumis aux risques de glissement de sens pointés précédemment. En tout cas, il ne connote dans ses termes aucun divorce de principe entre homme et nature, bien au contraire. Concept agraire et rural, donc ancré dans les sciences humaines et techniques, il résonne fortement avec les objets des écologues comme nous l'avons largement évoqué plus haut. Plus particulièrement, les études qui mobilisent le *saltus* le font au regard des fonctions qu'il peut remplir dans les différentes sociétés rurales, notamment dans les registres pastoral et de cueillette. Mais on pourrait élargir à un ensemble de fonctions comprenant la régulation biologique (le *saltus* abri d'auxiliaires de cultures), de marquage paysager et foncier¹⁸, de régulation des flux dans un écosystème (les bandes végétalisées pour limiter l'érosion des sols, les haies pour protéger du vent). L'absence de « finalité » évoquée dans le rapport de l'INRA, qui laisse la végétation semi-naturelle en suspens social et technique, comme une végétation dont l'existence serait fortuite, est complètement retournée lorsque l'on envisage le *saltus*, qui accède au rang d'espace productif ou récréatif, même si c'est sur des bases particulières, fluctuantes dans le temps et l'espace. Fonctions sociales et fonctionnement écologique sont liés dans le *saltus* : il permet alors d'emblée d'aborder la situation de ses objets constitutifs non en termes d'état rélictuel, mais bien en termes de dynamiques permettant leur maintien ou leur développement, sur les plans à la fois écologique et socioéconomique, considérant l'ensemble des fonctions associées.

Un deuxième apport potentiel du *saltus* réside dans la lecture de l'espace qu'il induit. G. Bertrand a pointé son caractère de transition, instable, qui amène à le positionner toujours relativement à l'*ager* et à la *silva*. L'équilibre entre « éléments cultivés et éléments naturels » du rapport de l'INRA s'affine, en précisant le rôle de la *silva* et en contribuant à élargir un regard parfois trop exclusivement centré sur la parcelle. La dimension territoriale du *saltus* nous semble ainsi pouvoir être mise en avant.

Complémentaire de cette lecture spatiale, le *saltus* peut être analysé dans ses relations fonctionnelles et économiques à l'*ager*. La tension entre les deux termes n'est pas tant le caractère productif ou non, mais s'exprime sur les plans techniques, économiques et sociétaux. Une question que l'on peut poser est : quelle est la place relative du *saltus* par rapport à l'*ager* dans les différentes fonctions de l'agriculture ? On évoquera à cet égard la concurrence spatiale entre les deux modes d'exploitation de l'espace pour une même fonction d'ensemble d'alimentation animale, problématique qui sous-tend beaucoup de problématiques d'intensification ou d'extensification de l'espace (Poux, 2004a ; Institut de l'élevage, 2007).

Dernier point sur lequel nous voudrions insister : celui des échelles de temps et d'espace associées au *saltus*. Ce dernier est plus volontiers mobilisé pour des études régionales (Maigrot, 2003) ou macro, rendant compte de l'évolution de systèmes agraires sur le temps long (Mazoyer et Roudard, 1997 ; Whited, 2005). Là encore, il nous semble apporter une plus-value par rapport au concept de végétation semi-naturelle dont le maniement à des échelles d'espace larges n'est pas d'emblée aisée.

Au total, muni de ces qualités spécifiques, le concept de *saltus* nous semble en mesure d'articuler les enjeux spatiaux de l'interface agriculture/biodiversité mis en avant dans le rapport de l'INRA, avec des instruments de politiques publiques. Réinscrivant ses objets constitutifs non seulement dans des dynamiques écologiques mais aussi socioéconomiques et agronomiques, il les repositionne en tant que cibles crédibles (et non marginales ou relictuelles) des politiques publiques pilotant les

17. Nous partageons pleinement l'importance de ce concept fondamental dans la notion d'agriculture à haute valeur naturelle et renvoyons à l'ouvrage de Beaufoy *et al.*, *The nature of Farming* (1994). Au risque de nous répéter, ce que nous pointons sont les risques associés au concept.

18. Cf. le rôle historique des haies en Bretagne (Pitte, 2003).

dynamiques territoriales, au premier rang desquelles les politiques agricoles. En outre, par son caractère multiscale, le *saltus* est susceptible d'opérer ce recentrage à différentes échelles, de la parcelle aux systèmes de régulation des marchés, en passant par les systèmes d'exploitation et les systèmes agraires.

Conclusion : quels projets pour le *saltus* ?

Pour conclure, nous citerons ici les conclusions de la première partie du rapport de l'INRA (p. 37), qui nous semblent particulièrement en phase avec le projet conceptuel de réactualisation du *saltus* :

« De façon plus large, cette expertise permet aussi de souligner la façon dont les scientifiques sont impliqués et tendent à formuler des questions dans le champ des recherches « effet de l'agriculture sur la biodiversité » [...] La posture des scientifiques est très généralement d'aborder les questions « à côté de l'agriculture ». La place majeure qu'occupe par définition l'homme dans les agrosystèmes devrait logiquement faire émerger un pan de recherche considérant pleinement ces systèmes comme des socio-écosystèmes (*socioecological systems*). Mais il n'en est rien : dans la grande majorité des études, les pratiques à la parcelle ou la structure des paysages sont vus comme des facteurs extérieurs aux systèmes étudiés et utilisés comme variables de forçage en entrée des modèles. Le nombre d'études traduisant la problématique « effet de l'agriculture sur la biodiversité » par des questions du type « quel est le lien de causalité entre facteurs socioéconomiques et biodiversité via l'action des acteurs agricoles et non agricoles ? » est très faible. [...] L'enjeu pour la recherche française dans ce domaine est donc double, celui d'une reformulation de questions ET d'une (ré)acquisition de compétences. Évaluer et comprendre les effets de l'agriculture sur la biodiversité impliquera en effet dans l'avenir non seulement d'améliorer les connaissances sur les effets des modes de production, des pratiques agricoles et des paysages tels qu'ils existent et qui agissent en tant que causes proximales sur la biodiversité, mais aussi sur les effets des contraintes techniques, économiques et sociologiques qui déterminent la mise en œuvre des activités de production et d'aménagement des paysages (chap. 3)¹⁹ et qui agissent donc en tant que causes distales puissantes sur la biodiversité. Développer dans l'avenir des recherches interdisciplinaires articulant la vision agro-écologique avec une approche du problème intégrant pleinement les aspects socio-économiques, juridiques et techniques depuis le niveau de l'exploitation agricole jusqu'au niveau des systèmes de marché est nécessaire. La recherche pourra alors faire progresser notre connaissance des effets de l'agriculture sur la biodiversité et, *in fine*, évaluer les points de blocage à prendre en compte pour réconcilier les objectifs de production et les objectifs de préservation de la biodiversité, que ce soit par des méthodes réglementaires, incitatives ou participatives (chap. 4). »

Nous sommes convaincus que le *saltus* présente des potentialités pour contribuer à ce projet d'ensemble. Nous avons tenté de montrer dans cet article l'actualité du concept, en croisant les catégories d'usage du sol auxquels il renvoie avec ses fonctions écologiques et socio-économiques. Nous faisons l'hypothèse que cette vision intégratrice pourrait permettre de dépasser certains points de blocage dans l'appréhension des enjeux liant agriculture et biodiversité. Reste à inscrire le *saltus* dans une visée prospective et à revisiter ses catégories spatiales et ses fonctions, afin de les intégrer dans un cadre politique.

En effet, des formes de *saltus* subsistent qui sont des formes d'héritage de systèmes agraires passés : la transhumance sur les parcours et alpages existe encore, où les drailles empruntées par les moutons sont inmanquablement qualifiées d'« immémoriales ». On cherchera dans de nombreux systèmes agraires contemporains ces espaces, souvent mal cernés juridiquement et techniquement, dans lesquels le *saltus* renvoie à un régime de prélèvement occasionnel par des troupes ovines, par des génisses ou par de la cueillette.

Mais il faut penser la dynamique de ces espaces avec d'autres grilles que celles héritées du Moyen Âge et de l'agriculture pré-industrielle. Les engrais et les machines de la dernière révolution agricole

19. Les chapitres cités sont ceux de l'expertise scientifique collective.



Le saltus aujourd'hui (Pyrénées-Orientales). © Xavier Poux.

ont bouleversé la place et la nécessité du *saltus* dans le fonctionnement des systèmes agraires européens. Sur un plan technique, il faut donc penser l'articulation avec l'*ager* sur des registres et modalités différentes, et concevoir de nouvelles catégories de mise en valeur de l'espace agraire.

Sur un plan social et politique, c'est sans doute en faisant un détour par les attentes environnementales et sociales que l'on verra une justification fonctionnelle du *saltus*. La prédominance de l'*ager* dans l'espace rural soulève aussi des problèmes environnementaux, économiques et socio-culturels auxquels un réinvestissement du *saltus* à une échelle territoriale contribuerait à répondre. Si, pour citer une dernière fois G. Bertrand, le *saltus* a « enregistré toutes les fluctuations des sociétés et des économies rurales » en prenant des formes nouvelles, gageons qu'il a aussi un potentiel prospectif associé à la rencontre entre un projet environnemental et productif. Et si les bandes enherbées devenaient une forme moderne de *saltus* ? Cette proposition invite à approfondir les fonctions environnementales et économiques sous un jour nouveau au-delà de leur cadre administratif strict lié à la PAC (comment les valoriser en jouant d'un fonctionnement écologique encore peu pensé en tant que tel ?). Et si, davantage que l'herbe indifférenciée (prairies extensives et intensives confondues), c'était le *saltus* qu'il fallait soutenir prioritairement ? Voilà les questions qui, nous semble-t-il, émergent spécifiquement d'une lecture des enjeux de politiques publiques sous une grille « *saltus* ».

Si, comme l'indique l'INRA, il n'y aura pas de biodiversité sans végétation semi-naturelle, alors il est urgent d'inscrire cette dernière dans une perspective explicite. C'est à ce projet que le *saltus* est candidat ■

Références bibliographiques

- BEAUFOY G., BALDOCK D., CLARK J., 1994. *The nature of farming : low intensity farming systems in nine European countries*. Institute for European Environmental Policy, London.
- BERTRAND G., 1975. Pour une histoire écologique de la France rurale, in DUBY G. et WALLON A. (dir.), *Histoire de la France rurale, T. I. Des origines à 1340*. Seuil, « Points histoire », Paris, 39-118.
- BONNEMAIRE J., RAICHON C., 1990. L'utilisation des ressources alimentaires : évolution historique et situation de quelques régions d'élevage bovin » in CAPILLON A. (ed.) : Recherche sur les systèmes herbagers. Quelques propositions françaises. *Atelier de recherche sur les systèmes herbagers*, Nice, France, 4-11 octobre 1989, « Études et recherches sur les systèmes agraires et le développement », INRA-SAD, 31-49.
- CLAVAL P., 2007. About Rural Landscapes : The Invention of the Mediterranean and the French School of Geography. *Die Erde*, 138, 1, 7-23.
- COLUMELLE, 1846. *De l'économie rurale* [traduction M. Louis du Bois et C.L.F. Panckoucke], « Bibliothèque latine-française, seconde série », <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/columelle/livre1.htm>
- DARROT C., 2008. *Les paysans polonais à l'épreuve de la politique agricole commune européenne. Une analyse multi-disciplinaire d'un référentiel professionnel pour un dialogue de normes*. Thèse de doctorat Agrocampus, Rennes, 468 p. + annexes.
- DELORT R., WALTER F., 2001. *Histoire de l'environnement européen*, PUF, 352 p.
- FRIEDEL H. (coord.), 1980. *Dictionnaire de l'écologie et de l'environnement*. Larousse, Paris.
- GROVE A.T., RACKHAM O., 2001. *The nature of mediterranean Europe: an ecological history*. Yale University Press, London, 384 p.
- GUENDE G., 2004. *Flore du Lubéron*. Édisud, Aix-en-Provence, 143 p.
- INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 2007. *La prairie, un enjeu économique et sociétal*. Dossier Économie de l'élevage, hors-série spécial Prairie, 39 p.
- LARRÈRE C., LARRÈRE R., 1997. *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*. Aubier, « Alto », Paris.
- LEPART J., MARTY P., KLESZCZEWSKI M., 2007. Faut-il prendre au sérieux les effets du paysage sur la biodiversité ? In : BERLAN-DARQUÉ M., LUGINBUHL Y., TERRASSON D. (eds.), *Paysages : de la connaissance à l'action*, Quae, Versailles, 316 p.
- LEROUX X., BARBAULT R., BAUDRY J., BUREL F., DOUSSAN I., GARNIER E., HERZOG P., LAVOREL S., LIFRAN R., ROGER-ESTRADE J., SARTHOU J.P., TROMMETTER M. (eds.), 2008. *Agriculture et biodiversité, valoriser les synergies*. Expertise scientifique collective, synthèse du rapport, INRA, 113 p.
- MAIGROT J.L., 2003. Dépeuplement rural, maîtrise agricole et évolution des écosystèmes. L'exemple des plateaux de Langres et Châtillon. *L'espace géographique*, 2003-3, 253-263.
- MAZOYER M., ROUDART L., 1997. *Histoire des agricultures du monde : du néolithique à la crise contemporaine*. Seuil, Paris.
- MERMET L., POUX X., 2000. Recherches et actions publiques à l'interface agriculture et biodiversité : comment déplacer le front du débat ? *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 41, 43-56.
- MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, 2002. *Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome III, Habitats humides et Tome IV, Habitats agropastoraux*, La documentation française.
- PITTE J.R., 2003. *Histoire du paysage français de la préhistoire à nos jours*, Tallandier, Paris, 444 p.
- POUX X., 2004a. Niveau et modalités d'intégration de la biodiversité prairiale dans les politiques : une grille d'analyse illustrée par quelques exemples européens. *Fourrages*, 179, 407-431.
- POUX X., 2004b. Une analyse environnementale des accords de Luxembourg : une nécessaire réforme de la réforme. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 51, 5-18.
- RANGHEARD M.S., 2007. Un berger itinérant dans l'estuaire de la Seine. *Transrural Initiatives*, 338, 17 juillet 2007.
- WHITED T., 2005. *Northern Europe: an environmental history*. ABC-CLIO, Santa Barbara, California.